



Assignation abusive voire malveillante

Par **ger34@online.fr**, le **04/01/2024** à **19:03**

Droit de la copropriété

Bonjour, En décembre dernier, j'ai reçu une assignation du SDC, concernant la PCUE (*) attachée à mon lot de cave privé. Cette assignation me paraît abusive voire malveillante, puisque le motif précis de l'assignation est pendant dans 3 assignations en annulation et résolutions des AG (2021, 2022 et 2023).

Dans ce bâtiment, il y a 20 PCUE identiques. 10 copropriétaires ont abattu la cloison amovible (claustra) qui permet d'accéder à leur PCUE, sans en avoir demandé l'autorisation en AG. Il y a là manifestement une procédure discriminatoire à mon égard ?

Par ailleurs, le syndic a l'obligation depuis la loi ELAN de proposer une résolution pour mettre en conformité le règlement de copropriété sur les parties communes. Et ce, à toutes les AG tant que la résolution n'est pas validée par les copropriétaires.

Est-ce que la procédure accélérée au fond (nouvel article 481-1 du Code de procédure civile serait adaptée pour contester l'assignation et demander des dommages et intérêts ?

Merci de vos réponses - CDT

(*) Partie commune à usage exclusif